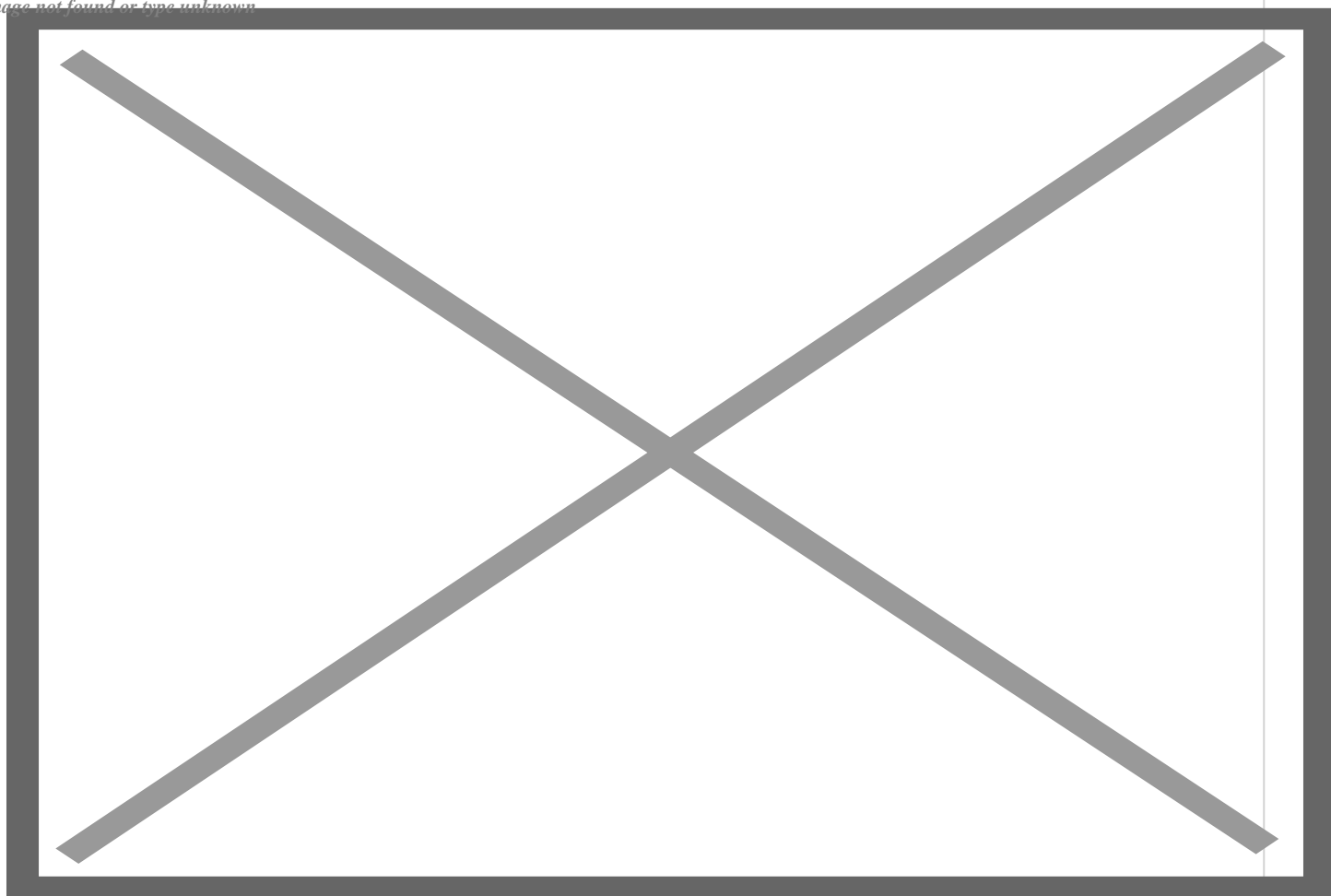


Le Parlement cubain adopte la loi sur le gouvernement provincial

Image not found or type unknown



La loi a été adoptée à main levée

La Havane, 18 déc. (RHC) Le Parlement cubain a adopté la loi sur l'organisation et le fonctionnement du gouvernement provincial.

José Luis Toledo, président de la commission des affaires constitutionnelles et juridiques de l'Assemblée Nationale a fait remarquer que sa conception est sans précédent dans l'ordre institutionnel établi dans la Cuba révolutionnaire.

L'approbation de cette loi donne une continuité au processus d'institutionnalisation engagé après l'adoption de la nouvelle Constitution en avril 2019.

Le gouvernement provincial, organe collégial et délibératif, représente l'État et sa mission fondamentale est «le développement économique et social de son territoire, conformément aux objectifs généraux du pays», selon la Constitution.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/242530-le-parlement-cubain-adopte-la-loi-sur-le-gouvernement-provincial>



Radio Habana Cuba